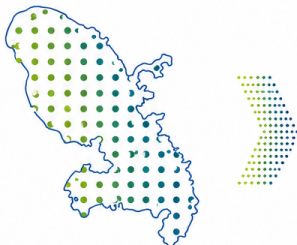


LE FONDS VERT EN MARTINIQUE

Des mesures concrètes
pour des territoires plus résilients,
plus durables.



AXE 1 AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



Rénovation énergétique des bâtiments publics

Réduire la consommation d'énergie
et améliorer le confort thermique.



AXE 2 ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Protection contre les vents cycloniques

Renforcer la résistance des bâtiments
et protéger les populations.



Prévention des inondations

Aménager les territoires
pour mieux gérer les risques.



Renaturation des villes et des villages

Restaurer la nature en ville,
limiter les îlots de chaleur
et favoriser la biodiversité.



Adaptation au recul du trait de côte

Anticiper l'érosion côtière
et adapter les aménagements.



Agir pour la biodiversité

Mieux connaître, préserver
et restaurer les milieux naturels
terrestres et marins.



AXE 3 AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



Recyclage foncier (friches)

Réhabiliter les friches pour
renouveler les espaces
et développer les territoires.



Mobilités durables

Accompagner la décarbonation
des mobilités et développer
des solutions de déplacement
durables pour tous.



Transition écologique des territoires d'industrie

Soutenir des projets industriels
vertueux, innovants et sobres
en ressources.



Transition écologique maritime et littorale

Préserver les milieux marins
et littoraux et accompagner
les activités maritimes
vers la durabilité.



APPUÏ À L'INGÉNIERIE

Accompagner les collectivités
pour planifier, monter et réaliser
des projets écologiques
structurants.



SOUTIEN AUX PCAET

Renforcer la planification écologique locale
en soutenant les PCAET pour réduire
les émissions de gaz à effet de serre
et renforcer l'adaptation climatique.

